



SE PREPARER EFFICACEMENT POUR L'APRES-DECONFINEMENT



La reprise du travail annoncée pour le 11 mai prochain fait naître un sentiment d'impatience, mais aussi l'espoir de renouer avec la normalité. Une chose est sûre, le travail après coronavirus ne ressemblera pas à celui d'après. Les huit semaines de confinement ont eu raisons des habitudes de chaque employé. Beaucoup d'incertitudes planent sur cette reprise imminente et tant attendue.

La reprise du travail

Le télétravail a profité de la crise sanitaire du coronavirus pour occuper les devants de la scène. Le 11 mai prochain sera le point de départ d'un nouveau mode de fonctionnement pour les employés. En effet, les mesures de précautions sanitaires se placeront au centre de toutes les préoccupations, et ce dans tous les locaux professionnels. Il faut notamment se défaire des habitudes d'avant la crise. Ces changements garantissent plus de protection pour l'employé tout en lui permettant de rester productif.

Plusieurs volets vont devoir changer comme poignées de mains, les pauses cafés ensemble, les distributeurs de jus de fruits ou bien encore la machine à café, ainsi que les plateaux goûter. Tout contact physique est à proscrire et laisse place à la distanciation !

Côté purement professionnel, les réunions devront attendre ou au moins réduites au strict nécessaire pour éviter le rassemblement.

Autant de nouvelles habitudes attendent les employés à la sortie de ce confinement. Ces changements fondamentaux ne doivent cependant pas devenir des obstacles à la production. C'est essentiel de réaliser que toutes ces mesures sont prises avant tout pour protéger chaque individu et en même temps notre société et notre pays.

L'aménagement doit également changer

Les changements ne restent pas au niveau des gestes et des comportements des occupants des locaux. Ces derniers devront également subir des modifications adéquates pour cette période on ne peut spéciale. Le retour au travail exige une protection maximale des employés.

Dans cette perspective, l'employeur est tenu de respecter le guide de retour au travail émis par le gouvernement. Ce protocole national de déconfinement va aider les entreprises françaises à reprendre leurs activités sans concession pour la santé de ses employés.

Le plan de déconfinement met à mal les open space. Le cloisonnement et les bureaux individualisés reviennent à la place d'honneur avec le plan de déconfinement.

Le Ministère du travail préconise 4 mètres carrés d'espace pour une personne.

Cette mesure concerne aussi bien les bureaux que les cafétérias, mais également les couloirs et toute autre partie des locaux, et même pour les ascenseurs.

La solution ? Le réaménagement !

Les mesures à prendre par les employés ne sont pas faciles, mais au moins ils ont pris l'habitude au bout de ces presque 2 mois de confinement et de télétravail. La distanciation physique fait déjà partie intégrante des habitudes. Le plus grand changement doit s'effectuer au niveau des bureaux et de leurs agencements. Tout remettre en ordre demande du temps et de l'ingéniosité !

Prendre en compte les consignes sanitaires du gouvernement et les appliquer requiert de la volonté mais également des moyens. Heureusement que des professionnels de l'agencement des bureaux peuvent vous y aider. Après une étude de l'existant, vous pouvez obtenir un devis avec le délai d'exécution, et ce dans le plus bref délai.

“

Confiez vos travaux de réaménagement à des professionnels pour jouir d'un résultat à la hauteur de vos attentes mais surtout répondant aux normes requises.

